

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Délibération n°2022/70

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/10/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Abstentions : 4 Mmes Sandra TERRACOL, Christelle BAUMET, et M Jérôme AUGUSTYNIAC détenteur du pouvoir de Mme Fanny LAPORTE-CADILLON

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER

Etaient absents et excusés : Ms Régis GUYONNET, Jérôme CANDORET

Madame Alice DEHUREAUX donne pouvoir à M Pierre DUGUET,

Madame Fanny LAPORTE-CADILLON donne pouvoir à M Jérôme AUGUSTYNIAK

Secrétaire de séance : Mme Christelle BAUMET

Objet : Ouverture d'un nouveau service au public : La Mallette : Maison des Services-France Services-Agence Postale Communale – Horaires d'ouverture au public

Monsieur le Maire propose les horaires d'ouvertures suivants pour le nouveau service au public communal :

Lundi	/	14h00-16h00
Mardi	9h00-12h00	14h00-16h00
Mercredi	9h00-12h00	14h00-16h00
Jeudi	9h00-12h00	14h00-16h00
Vendredi	9h00-12h00	14h00-16h00
Samedi	10h00-12h00	/

*Accueil possible en dehors des horaires d'ouverture sur RDV.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec 4 abstentions et 9 votes pour :

- Adopte les horaires d'ouverture au public à La Mallette comme présentés.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 18/10/2022

Publiée, le 24/10/2022

Transmis, le 24/10/2022

Certifié exécutoire

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

Signé par : Thierry GAILLARD
 Date : 24/10/2022
 Qualité : Maire